

Commune de
BETSCHDORF

67660



**COMPTE- RENDU SOMMAIRE DE LA
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2019**

Sous la présidence de Monsieur WEISS Adrien, Maire

Etaient présents : MM. ANDRES Thomas, BUCHY Martial, Mmes BRAYÉ Brigitte, COLSON Caroline, GROSSE Sabine, MM. EGIZII Marc, HOERR Thierry, Mmes HAEFFNER Nicole, HUMMEL Jeannine, KLIPFEL Aline, MUCKENSTURM Christiane, MM. KLEIBER Jean-Georges, KOEBEL Jean-Claude, MOSSER Laurent, Mmes LOGEL Clothilde, PFISTER Anne-Marie, PHILIPPS Anne-Sophie, M. PRINTZ Stéphane, Mme RIMELEN Marie-France, MM. WACKENHEIM Hubert, WEISS Adrien

Absents excusés : MM. HOF Jean-Claude, MATHIAS Jean-Charles, RIBREUX Jérôme

Absents : PFEIFFER Catherine, SCHNEIDER SUSS Florentine, M. PINHEIRO Sébastien

Secrétaire de séance : MUCKENSTURM Christiane

Nombre de voix délibératives : 21

◆ ◆ ◆ ◆

1) REDYNAMISATION DU CENTRE BOURG DE BETSCHDORF

Le Conseil d'Architecture en Urbanisme et Environnement (CAUE) a mené une étude et a apporté son expertise sur la redynamisation du centre bourg de Betschdorf. Cette étude a été présentée en Conseil municipal afin d'informer l'ensemble des élus et que des discussions soient engagées sur ce futur projet. Le travail effectué a satisfait les élus et de nouvelles hypothèses de travail ont émergé.

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** la poursuite du travail sur ce projet en concertation avec le CAUE.

2) VENTE D'UNE PARCELLE POUR ACCUEILLIR LA PROCHAINE DECHETERIE

Le Conseil municipal approuve à **l'unanimité des voix** la vente de la parcelle cadastrée section 24 – 2/10 (superficie de 74.10 ares) à la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt et non plus directement au SMICTOM du fait que seule la Communauté de communes a compétence pour leur vendre.

3) REAMENAGEMENT DU POLE SANTE – 8 RUE DES POTIERS

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'acter :

- Les frais d'honoraires de l'ingénieur structure pour un montant de 5 800€ HT afin d'avoir une estimation au plus juste des coûts.
- Le lancement de la consultation auprès des entreprises pour le marché TRAVAUX.

Monsieur le Maire informe l'ensemble des élus que le pôle santé sera composé d'un centre de soins infirmiers, d'un cabinet de kinésithérapeutes, d'une unité médico-sociale du Département et de l'AST 67.

4) RESSOURCES HUMAINES

Le Conseil municipal accepte **à l'unanimité des voix** que l'ATSEM qui va être embauchée à l'école maternelle de Betschdorf suite à un départ à la retraite soit sur la base d'un temps plein annualisé et non plus sur une base d'un 32/35^{ème}.

5) REGISSEUR PISCINE

Le Conseil municipal décide **à l'unanimité des voix** d'octroyer une indemnité de responsabilité, au tarif en vigueur, à la nouvelle régisseur piscine – Madame Gabrielle MOSSER.

6) MODIFICATION POUR PARTIE DE L'ANCIENNE PARCELLE CERABATTI

Suite à des discussions avec les nouveaux propriétaires de la parcelle anciennement appelée CERABATTI, il a été proposé par le propriétaire que les bâtiments soient pour partie détruits pour redéfinir des parcelles où de l'habitat pourrait être proposé ainsi qu'une zone artisanale à développer.

Le Conseil municipal donne **à l'unanimité des voix un accord de principe** pour que :

- Le zonage soit modifié pour partie en zonage à urbaniser
- Les discussions avec la Communauté de Communes et le propriétaire continuent

7) DÉCISIONS DU MAIRE

Signature de devis pour l'adoucisseur d'eau à la piscine municipale

Monsieur le Maire informe les élus du Conseil municipal de la signature d'un devis pour l'achat d'un nouvel adoucisseur d'eau à la piscine municipale de BETSCHDORF. L'entreprise PFRIMMER de Betschdorf a fait l'offre économiquement la plus avantageuse pour un montant de 15 584.40€ TTC.

Contrat de maintenance du logiciel bibliothèque

Monsieur le Maire informe les élus du Conseil municipal de la signature du contrat de maintenance avec le prestataire MICROBIB du 1^{er} août 2019 au 31 juillet 2020 pour un montant de 335€ HT soit 402€ TTC.

Changement de foyers lumineux – Rue du Surweg à Reimerswiller

Monsieur le Maire informe les élus du Conseil municipal qu'un devis d'un montant de 7795.32 € HT soit 9354.38€ TTC a été signé auprès de l'entreprise FRITZ pour le changement en urgence de trois foyers lumineux vétustes dont un était tombé suite à des bourrasques de vent.

Affiché du 4 juin au 4 juillet 2019

La Secrétaire de séance
Christiane MUCKENSTURM

Le Maire
Adrien WEISS

